

## Ville de LAMBALLE-ARMOR

### REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2025

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq, le dix février, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de Lamballe-Armor.

*Date de l'envoi de la convocation : 4 février 2025*

#### **PRESENTS :**

BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BREXEL Pierrick, BRIENS Pierrick, BURLLOT David, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GOUEZIN Alain, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUET Philippe, LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE BOULANGER René, LE BOUCHER Colette, MAIGNAN Brigitte, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, PECHA Virginie, ROYER Thierry, URVOY Laurence, VITEL Fabien

#### **ABSENTS :**

- ARTHEMISE Fabienne donne pouvoir à BURLLOT David,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- JEGU Josianne donne pouvoir à GOUEZIN Alain,
- LE GUEN Nadège donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- LE MOIGNE Christine donne pouvoir à GILLARD Nadine,
- LEVY-ROBERT Christelle donne pouvoir à HERCOUET Philippe,
- L'HEVEDER Jérôme donne pouvoir à BOUZID Nathalie,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à LAVENU DE NAVERAN Hélène,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à BERNU Sylvain,
- RICHEUX Laëtitia donne pouvoir à BRIENS Pierrick,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : GRIMAUULT David

#### **Délibération n°2025-005**

Membres en exercice : 35 – Présents : 25 - Absents : 10 – Pouvoirs : 10

#### **FINANCES**

#### **DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES (DOB) 2025**

L'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que, dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu en Conseil municipal sur les orientations budgétaires. Ce débat doit se tenir dans un délai de 10 semaines précédant l'examen du budget et dans les conditions prévues par le règlement intérieur. Ce débat doit permettre d'aborder les engagements pluriannuels de la collectivité, la structure et la gestion de la dette, ainsi que la structure et les évolutions des effectifs.

Conformément à la réglementation, le rapport d'orientation budgétaire est transmis aux conseillers afin de leur permettre de disposer de tous les éléments nécessaires à la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Considérant la Commission Finances du 28 janvier 2025,

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil municipal PREND ACTE, par un vote, de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2025, à l'appui du rapport d'orientation budgétaire, ci-après.

**VOTE : Adopté à l'unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.

**POUR EXTRAIT CONFORME,**

A Lamballe-Armor, le 13 FEV. 2025

Philippe HERCOUËT

Maire de Lamballe-Armor



**Certifié exécutoire, compte tenu :**

**De la transmission en Préfecture le**

17 FEV. 2025

**De la publication le**

17 FEV. 2025

# DOB 2025

## Débat d'orientations budgétaires 2025

Conseil municipal du 10 février 2025



Lamballe-Armor  
en Penthièvre

1

## 1. Objet du débat d'orientations budgétaires



Lamballe-Armor  
en Penthièvre

2

## Objet du Débat d'orientations budgétaires

Sur la base d'un rapport d'orientations budgétaires, un débat est organisé afin d'échanger sur les éléments suivants :

- ✓ Les engagements pluriannuels envisagés,
- ✓ La structure et la gestion de la dette,
- ✓ La structure et l'évolution des dépenses et des recettes,
- ✓ La structure et l'évolution des effectifs, de la masse salariale, des avantages en nature

Ce débat doit avoir lieu dans les 10 semaines précédant le vote du budget primitif.

## 2. Présentation de la commune nouvelle de Lamballe-Armor

## Portrait de la commune nouvelle de Lamballe-Armor

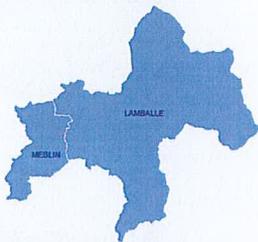
**1er Janvier 1973**

Fusion des communes de Lamballe, Maroué, Saint-Aaron, La Poterie et Trégomar  
Création de la commune de Lamballe



**1er Janvier 2016**

Fusion des communes de Lamballe et Meslin  
Création de la commune nouvelle de Lamballe



**1er Janvier 2019**

Fusion des communes de Lamballe, Morieux et Planguenoual  
Création de la commune-nouvelle de Lamballe-Armor



- ✓ Le territoire de Lamballe-Armor a évolué à trois reprises depuis 1973

## Portrait de la commune nouvelle de Lamballe-Armor



- ✓ 16 767 habitants (3<sup>ème</sup> commune du Département)
- ✓ 130 km<sup>2</sup> (2<sup>ème</sup> commune du Département)
- ✓ 25 % des habitants de Lamballe Terre & Mer
- ✓ Près de la moitié des emplois de Lamballe Terre & Mer

## Les principaux partenaires locaux de la commune nouvelle



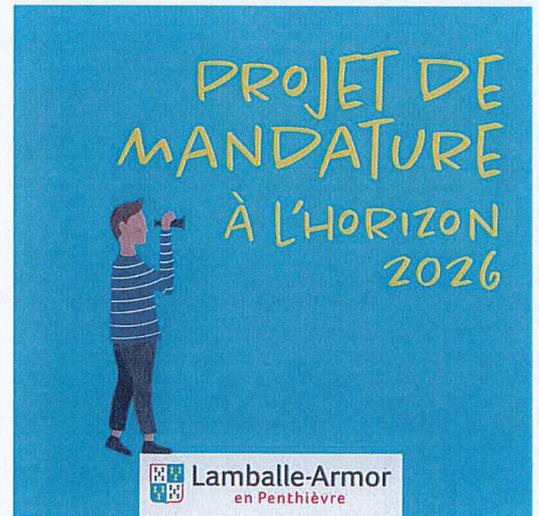
Le centre communal  
d'action sociale



## 3. rappel des principaux points du projet municipal

## Le projet municipal

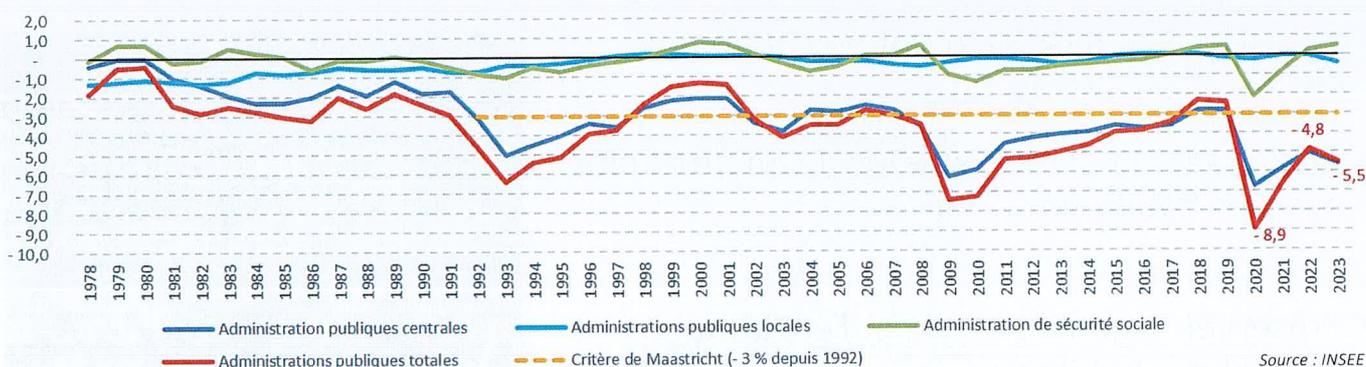
- ✓ Favoriser l'épanouissement des habitants
- ✓ Encourager la démocratie locale en proximité avec les habitants
- ✓ Préserver la qualité de vie et l'environnement naturel des habitants
- ✓ Développer les solidarités et réduire les inégalités entre les habitants



## 4. Le contexte national et la loi de finances pour 2025

## Situation des finances publiques

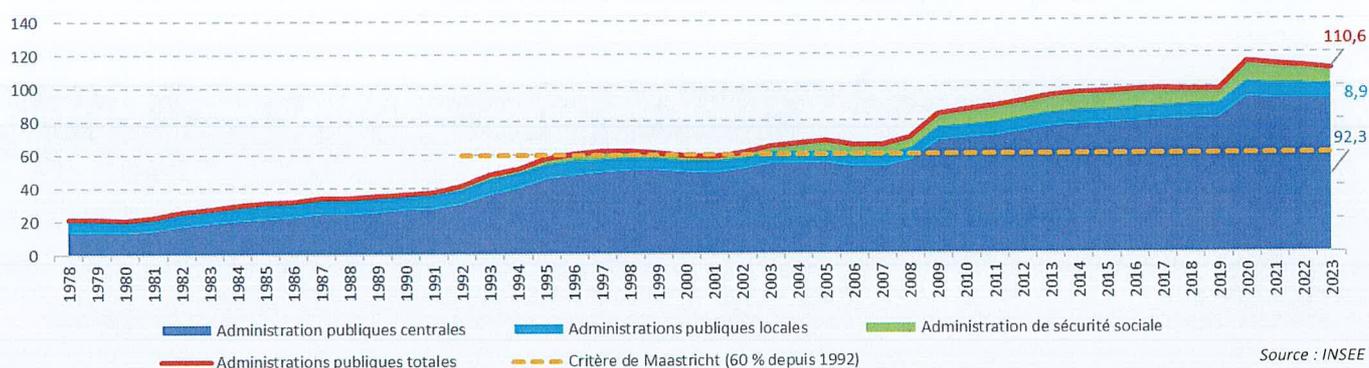
Déficit des administrations publiques en % du PIB



- L'Etat a commencé à présenter un résultat déficitaire de manière ininterrompue à partir de 1975
- Les collectivités locales ont également présenté des déficits sur cette période mais de manière beaucoup plus mesurée (en moyenne -0,4 %) et cela correspond principalement à un besoin de financement pour les investissements

## Situation des finances publiques

Dettes des administrations publiques en % du PIB



- Pour financer les déficits annuels successifs, l'Etat a fait appel à la dette
- La dette publique représente 110,6 % du PIB en 2023 (3 101 Mds€) :
  - Dette de l'Etat : 92,3 % du PIB (2 587 Mds€). NB : 45 Mds€ d'investissements financés en 2023
  - Dette des administrations publiques locales : 8,9 % du PIB (250 Mds€). NB : 77 Mds€ d'investissements en 2023.

## Situation des finances publiques

### Une procédure de déficit excessif engagée à l'encontre de la France

Conformément aux règles de l'Union européenne, la Commission européenne a engagé à l'encontre de 7 Etats, dont la France, une procédure de déficit excessif. Ces pays doivent faire des propositions afin de revenir aux seuils des critères de Maastricht. A défaut, une pénalité financière pourrait théoriquement s'appliquer.

### Une dégradation de la note financière de la France par les agences de notations

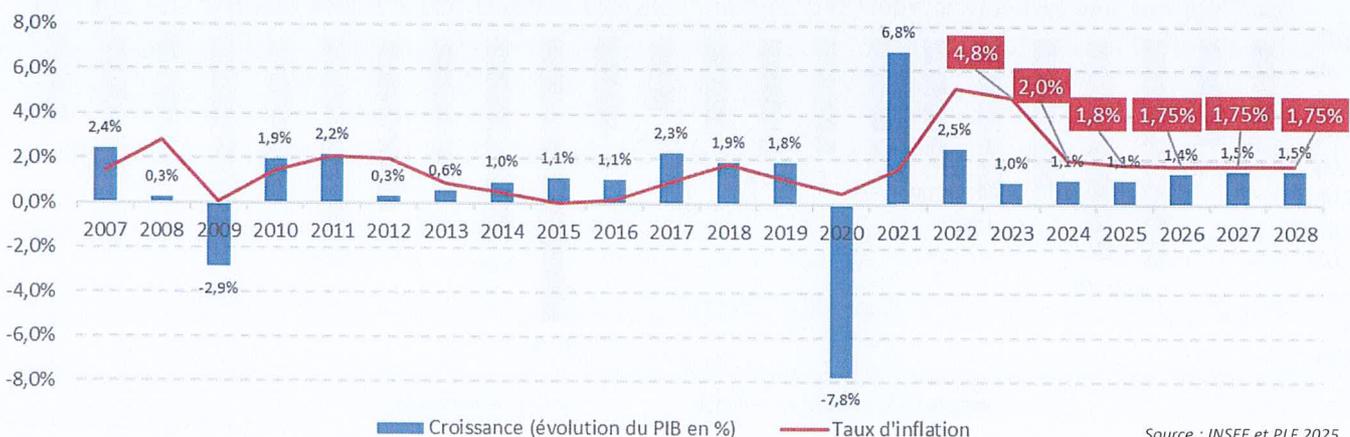
Plusieurs agences de notations financières ont dégradé la note financière de la France au 1<sup>er</sup> semestre et au 2<sup>nd</sup> semestre 2024

### Une augmentation des taux d'intérêt auxquels la France emprunte

L'écart de taux entre la France et l'Allemagne s'est accru. La France emprunte actuellement aux mêmes taux que plusieurs pays du sud de l'Europe (2,9 % pour un emprunt sur 10 ans).

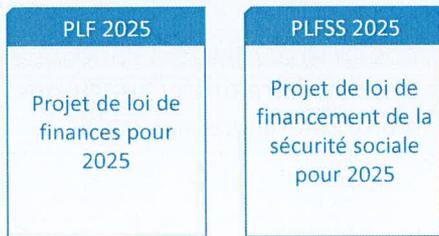
## Perspectives des finances publiques

Croissance économique et inflation



- Une hypothèse de croissance de 1,1 % en 2025, et en légère progression sur les années à venir
- Une hypothèse d'inflation de 1,8 % en 2025 et stable sur les années à venir

## Perspectives des finances publiques

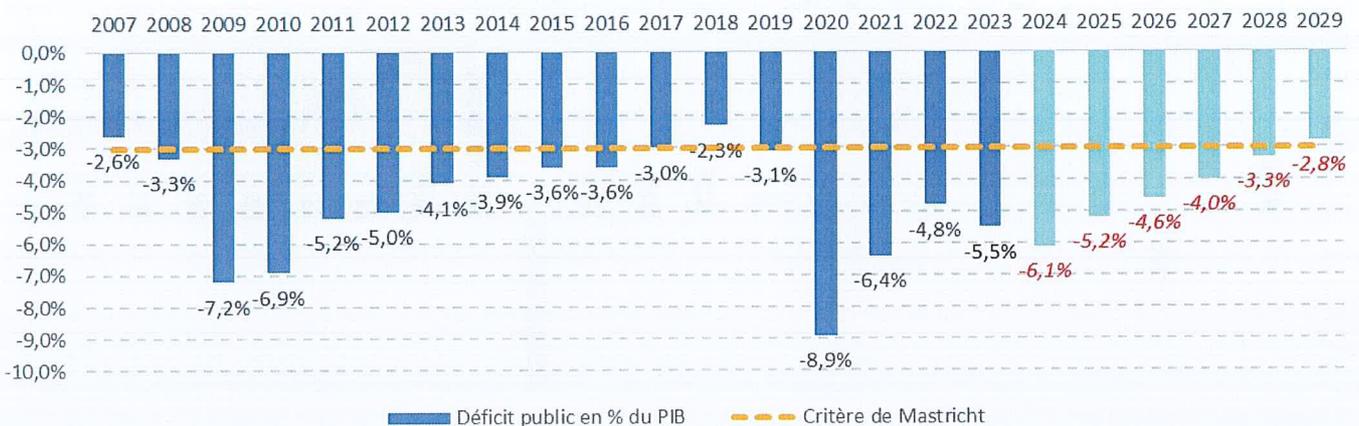


Pas d'adoption de la loi de finances et de la loi de financement de la sécurité sociale pour 2025 : après l'adoption de la motion de censure à l'encontre du gouvernement Barnier, ces deux textes ont été repris par le nouveau gouvernement Bayrou et ont été présentés au Parlement.

Pas de certitude quant aux dates d'adoption et au contenu de ces deux projets de loi.

## Perspectives des finances publiques

Déficit public au sens de Maastricht

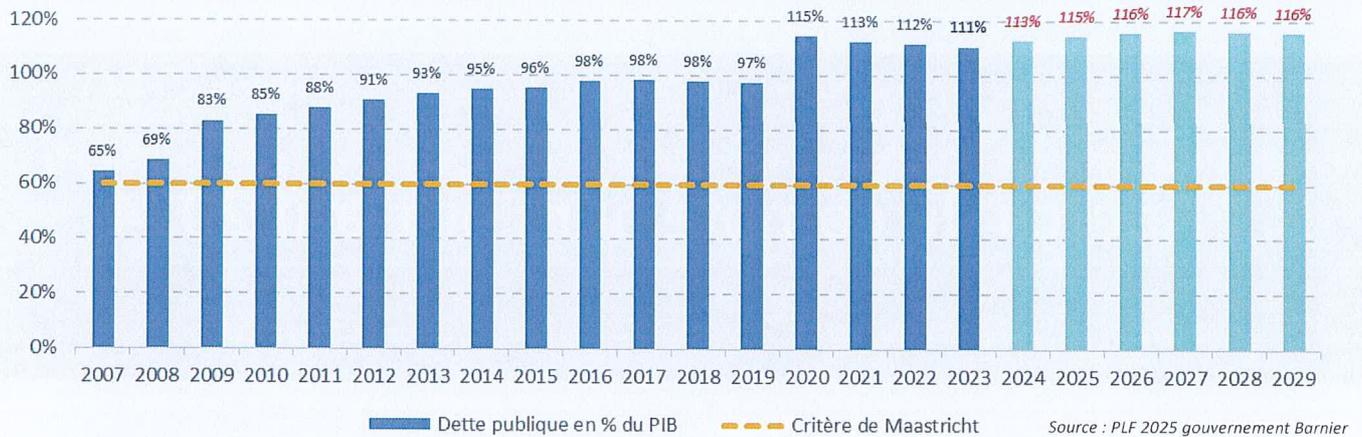


Source : PLF 2025 gouvernement Barnier

- Une nouvelle trajectoire de réduction progressive du déficit public sera proposée par le gouvernement Bayrou. Pour mémoire, le gouvernement Barnier avait proposé un retour sous les 3 % à l'horizon 2029

# Perspectives des finances publiques

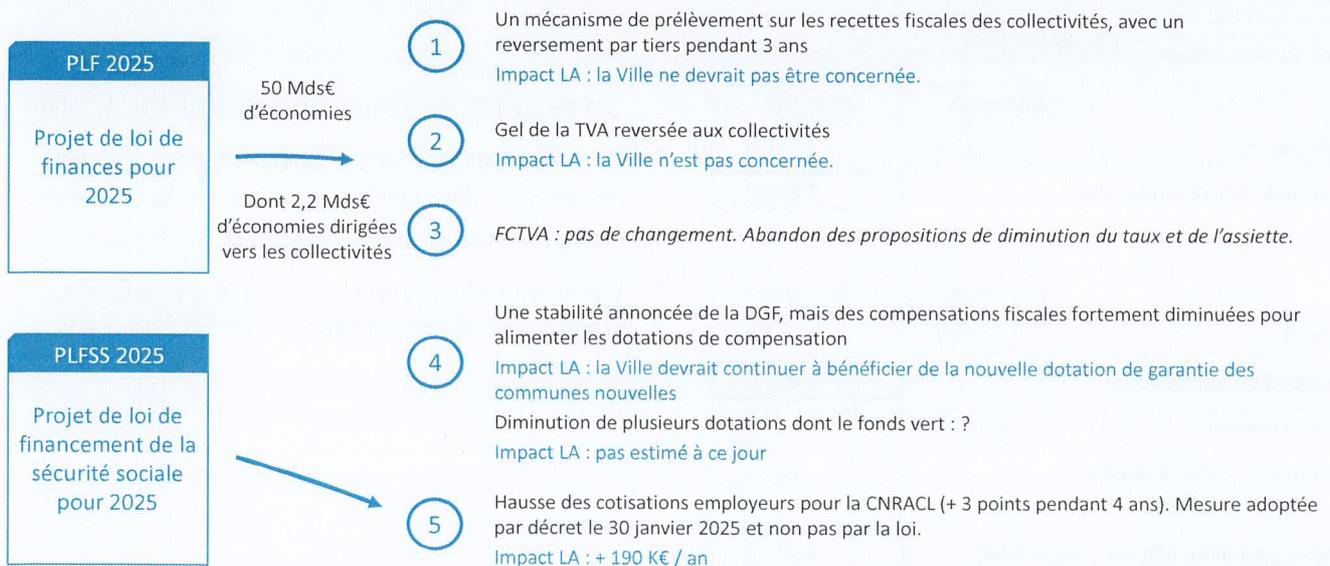
## Dettes publiques au sens de Maastricht



- La dette publique a dépassé les 3 100 Mds€ en 2023
- Le gouvernement Barnier prévoyait de garder la dette publique à un niveau élevé (plus de 115 % jusqu'en 2029), c'est-à-dire bien au-delà des 60 % de PIB au sens des critères de Maastricht
- Une nouvelle trajectoire de réduction progressive de la dette publique sera proposée par le gouvernement Bayrou

# Perspectives – PLF et PLFSS 2025

PLF 2025 et PLFSS 2025 – impacts pour les collectivités territoriales et Lamballe-Armor après l'adoption par le parlement



## 5. Aperçu du compte administratif 2024

## Aperçu du compte administratif 2024

### BUDGET BUDGET PRINCIPAL

#### CA 2024 estimé

En K€	Dépenses	Recettes
Réalisations	18 297,9	22 176,0
<b>Résultat de fonctionnement</b>		<b>3 878,2</b>

En K€	Dépenses	Recettes
Réalisations	13 148,8	10 051,0
<b>Résultat d'investissement</b>		<b>-3 097,8</b>
Restes à réaliser	1 384,3	2 185,4
<b>Résultat des restes à réaliser</b>		<b>801,1</b>

**Résultat global de clôture (Après RAR)** **1 581,4**

- ✓ Un résultat de fonctionnement de 3,9 M€
- ✓ Un résultat d'investissement de - 3,1 M€ et de 801 K€ également après la prise en compte des restes à réaliser
- ✓ Un résultat global de clôture de 1,6 M€ supérieur au résultat de 2023 (471 K€)

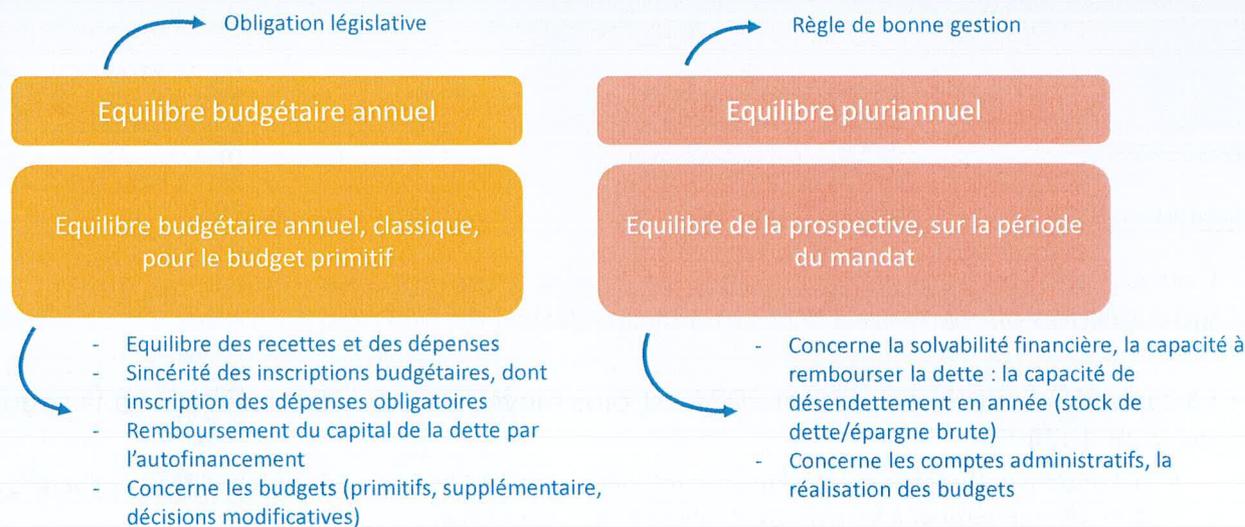
## Aperçu du compte administratif 2024

CA 2023		CA 2024 au DOB 2024		CA 2024 au 30 janvier 2025	
Epargne brute :	3,6 M€	Epargne brute :	3,0 M€	Epargne brute :	4,6 M€
Dépenses d'investissement :	6,6 M€	Dépenses d'investissement :	7,5 M€	Dépenses d'investissement :	7,3 M€
Encours de dette :	23,6 M€	Encours de dette :	23,4 M€	Encours de dette :	23,7 M€
Ratio dette /EB :	6,5 ans	Ratio dette /EB :	7,9 ans	Ratio dette /EB :	5,2 ans

- ✓ Compte administratif 2024 : un délai de désendettement à hauteur de 5,2 années en amélioration par rapport à 2023 et à la simulation du DOB 2024
- ✓ La capacité d'autofinancement 2024 est plus élevée de 1,6 M€ par rapport à la simulation du DOB 2024 :
  - Les dépenses de fonctionnement sont inférieures de 652 K€ : principalement liées aux charges à caractère général et à la révision du pacte financier et fiscal
  - Les recettes de financement ont été plus élevées de 934 K€, notamment grâce aux dotations (558 K€) et la fiscalité (378 K€)
  - Les dépenses d'investissement sont très proches de ce qui avait été simulé

## 6. La prospective financière

## prospective financière : rappel de la méthode



- ✓ L'analyse prospective a été réalisée pour le budget principal mais il a également été tenu compte des budgets annexes
- ✓ L'analyse financière prospective a été réalisée sur une période allant au-delà du mandat municipal, jusqu'en 2028

## La prospective financière

- ✓ **Les hypothèses en recettes de fonctionnement**
  - Produits des services : prise en compte de la gratuité de la bibliothèque et baisses des recettes liés aux locations de salles et marchés (- 6,7 % pour 2025)
  - Fiscalité :
    - Revalorisation nominale des bases fiscales : + 1,7 %
    - Progression physique des bases : hypothèse prudente fondée sur la rétrospective fiscale
    - Taux de fiscalité : stabilité
    - Droits de mutation à titre onéreux : montant identique à 2024 à l'exception d'une vente exceptionnelle pour un montant élevé en 2024 qui n'a pas été prise en compte en 2025, puis stabilité sur la période prospective
    - Autre fiscalité : stabilité ou légère progression cohérente avec les évolutions rétrospectives. Il s'agit de la taxe sur les pylônes électriques, taxe sur les déchets stockés, droits de place, taxe communale sur la consommation finale d'électricité, taxe sur les terrains devenus constructibles, IFRS éolien.
  - FPIC : ce fonds de péréquation bénéficie à l'Agglomération et aux communes. Il faut noter une vigilance quant à l'éligibilité à ce fonds pour les années à venir.

## La prospective financière

Droits de mutation à titre onéreux



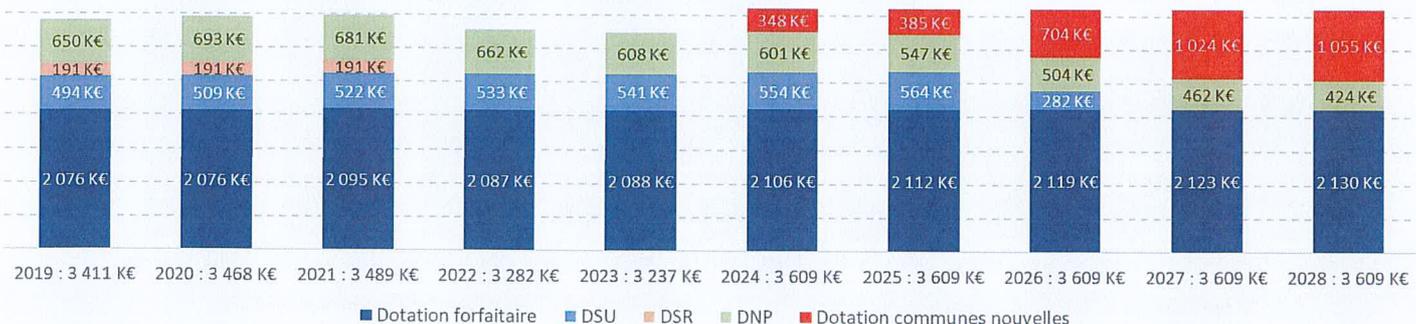
- ✓ Hypothèse prudente même si le territoire est dynamique : montant identique à 2024 à l'exception d'une vente exceptionnelle pour un montant élevé en 2024 qui n'a pas été prise en compte en 2025, puis stabilité sur la période

## La prospective financière

### ✓ Les hypothèses en recettes de fonctionnement

- DGF : à législation constante une perte d'éligibilité à la dotation de solidarité urbaine (DSU) en 2026 (lissage sur 1 ans, donc perte totale en 2027)
- Mais une compensation grâce à la dotation de garantie des communes nouvelles mise en place depuis 2024. Celle-ci devrait compenser les diminutions de la dotation de solidarité rurale, de la dotation de solidarité urbaine et de la dotation nationale de péréquation, et permettre à la commune d'avoir un montant de DGF constant sur les années à venir

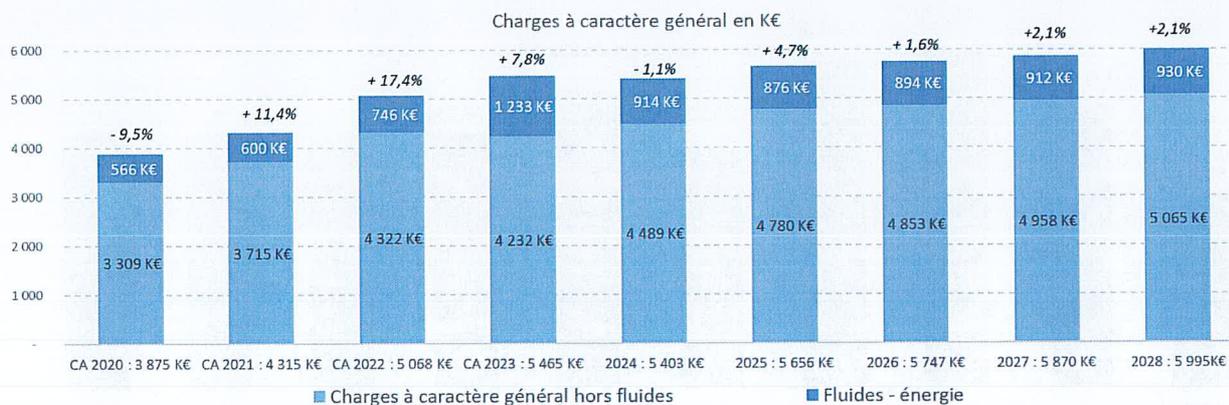
Dotation globale de fonctionnement DGF



■ Dotation forfaitaire ■ DSU ■ DSR ■ DNP ■ Dotation communes nouvelles

## La prospective financière

### ✓ Les hypothèses en dépenses de fonctionnement



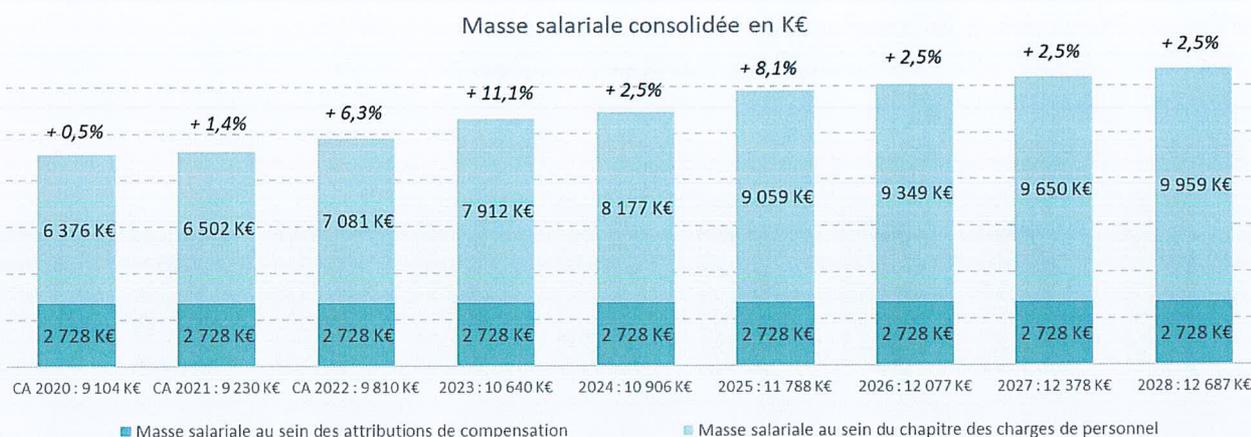
Une diminution des fluides mais des hausses concernant les assurances, les dépenses informatiques, l'externalisation de certaines missions d'entretien du patrimoine.

## La prospective financière

### ✓ Les hypothèses pour la masse salariale :

Pour 2025, il a été pris en compte :

- Les effets du glissement-vieillesse-technicité (GVT) : avancements d'échelons, grades, impact des mesures catégorielles et statutaires, hausses de cotisations
- Une estimation des postes validés en 2024 mais qui n'ont pas encore pu être pourvus



## La prospective financière

### ✓ Les hypothèses des autres dépenses de fonctionnement

- Reversements de fiscalité à Lamballe terre et mer dans le cadre du pacte financier et fiscal : fin du reversement depuis 2024
- Une stabilité des subventions versées aux associations et organismes extérieurs
- A ce jour, la perspective budgétaire du CCAS ne présente pas de besoin de subvention pour 2025. Si de nouvelles actions, en cohérence avec ses missions, nécessitaient un accompagnement financier, la Ville les soutiendrait.
- Taux d'intérêt : diminution progressive entre 2025 et 2026, entre 3 % et 2,5 %

## La prospective financière

### BUDGET PRINCIPAL LAMBALLE-ARMOR

#### DEPENSES en K€

	2024	2025	2026	2027	2028	Total 2025-2028	
Inscriptions budgétaires nouvelles au PPI		8 442	8 557	6 692	5 612	29 303	
Reports des années précédentes		1 384	2 800	3 237	2 830	10 251	
Inscriptions budgétaires totales au PPI		9 826	11 357	9 929	8 442	39 554	
Estimation réalisations dépenses d'investissement	70%	6 937	6 878	7 950	6 950	5 909	27 688

#### RECETTES en K€

	2024	2025	2026	2027	2028	Total 2025-2028	
Inscriptions PPI		2 330	1 685	805	353	5 174	
Reports		2 185	1 287	847	471	4 790	
BG		4 515	2 972	1 652	824	9 964	
Estimation réalisations subventions	70%	1 099	3 161	2 081	1 156	577	6 975

Une ambitieuse programmation pluriannuelle des investissements (PPI) :

- Des dépenses d'investissement estimées à 27,7 M€ sur la période 2025-2028 (taux de réalisation de 70 % appliquées aux prévisions budgétaires)

- Subventions d'investissement : prise en compte des subventions pour lesquelles un arrêté de notification a été reçu ou qui sont considérées comme probables au regard des projets

- Autres recettes d'investissement : simulation du FCTVA, des cessions d'immobilisations, et de la taxe d'aménagement

## LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2025-2028 (en K€)				Total
	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
Sous-total SERVICES GENERAUX dépenses récurrentes	507	537	537	537	2 118
Sous-total SERVICES GENERAUX recettes récurrentes	8	8	8	8	30
POLICE MUNICIPALE	50	150			200
HOTEL DE VILLE	100				100
MAIRIE MESLIN	125	400			525
ETUDE STRATEGIE PATRIMONIALE	50				50
Sous-total SERVICES GENERAUX dépenses particulières	325	550	-	-	875
Sous-total SERVICES GENERAUX recettes particulières	150	100			250
<b>TOTAL SERVICES GENERAUX DÉPENSES</b>	<b>832</b>	<b>1 087</b>	<b>537</b>	<b>537</b>	<b>2 993</b>
<b>TOTAL SERVICES GENERAUX RECETTES</b>	<b>158</b>	<b>108</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>280</b>
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES dépenses récurrentes	240	240	240	240	960
GROUPE SCOLAIRE BEAULIEU	20				20
GROUPE SCOLAIRE LA POTERIE	300	1 200	900		2 400
GROUPE SCOLAIRE LA POTERIE		683			683
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES dépenses particulières	320	1 200	900	-	2 420
Sous-total EQUIPEMENTS SCOLAIRES recettes particulières	-	683	-	-	683
<b>TOTAL EQUIPEMENTS SCOLAIRES DÉPENSES</b>	<b>560</b>	<b>1 440</b>	<b>1 140</b>	<b>240</b>	<b>3 380</b>
<b>TOTAL EQUIPEMENTS SCOLAIRES RECETTES</b>	<b>-</b>	<b>683</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>683</b>

## LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2025-2028 (en K€)				Total
	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
Sous-total EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX dépenses récurrentes	40	20	20	20	100
SALLE PIERRE LANOE - TRAVAUX DE RENOVATION	100	350	1 500	850	2 800
BATIMENT DESSAUDES - CREATION POLE CULTUREL	30				30
SALLE PIERRE LANOE			400		400
Sous-total EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX dépenses particulières	130	350	1 500	850	2 830
Sous-total EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX recettes particulières	-	-	400	-	400
<b>TOTAL EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX DÉPENSES</b>	<b>170</b>	<b>370</b>	<b>1 520</b>	<b>870</b>	<b>2 930</b>
<b>TOTAL EQUIPEMENTS CULTURELS MUNICIPAUX RECETTES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>400</b>	<b>-</b>	<b>400</b>
BIBLIOTHEQUE - REAMENAGEMENT INTERIEUR	30	300			330
BIBLIOTHEQUE CYBER MESLIN		40			40
Sous-total BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE dépenses particulières	30	340	-	-	370
<b>TOTAL BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DÉPENSES</b>	<b>30</b>	<b>340</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>370</b>
<b>TOTAL BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE RECETTES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sous-total CENTRE CULTUREL dépenses récurrentes	20	20	20	20	80
Sous-total CENTRE CULTUREL dépenses particulières	-	-	-	-	-
Sous-total CENTRE CULTUREL recettes particulières	-	-	-	-	-
<b>TOTAL CENTRE CULTUREL DÉPENSES</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>20</b>	<b>80</b>
<b>TOTAL CENTRE CULTUREL RECETTES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2025-2028 (en K€)				
	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
<b>Sous-total PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX dépenses récurrentes</b>	50	50	50	50	200
MUSEE MATHURIN MEHEUT	19	19	19	19	76
EGLISE ST-JEAN	400				400
EGLISE MESLIN	40	100	50		190
EGLISE - MORIEUX		60			60
<b>Sous-total PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX dépenses particulières</b>	459	179	69	19	726
<b>TOTAL PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX DÉPENSES</b>	<b>509</b>	<b>229</b>	<b>119</b>	<b>69</b>	<b>926</b>
<b>TOTAL PATRIMOINE HISTORIQUE ET RELIGIEUX RECETTES</b>	-	-	-	-	-
<b>Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR dépenses récurrentes</b>	20	20	20	20	80
PLAN D'EAU VILLE GAUDU - ETUDES/TRAVAUX	30	500	500		1 030
PLAN D'EAU VILLE GAUDU - ESPACES RECREATIFS	150	150			300
STADE MAROUE	60				60
PARC DE LA COLLEGALE NOTRE DAME		30			30
AIRE DE JEUX MORIEUX	250				250
TERRAIN DE FOOT SYNTHETIQUE PLANGUENOUAL					-
RESTAURATION LANDE DU GRAS MESLIN	40				40
ESPACE MURIGNEUX	200				200

## LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2025-2028 (en K€)				
	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	Total
AIRE DE JEUX MORIEUX	100				100
TERRAIN DES SPORTS PLANGUENOUAL	200				200
<b>Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR dépenses particulières</b>	<b>730</b>	<b>680</b>	<b>500</b>	<b>-</b>	<b>1 910</b>
<b>Sous-total EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR recettes particulières</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>300</b>
<b>TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR DÉPENSES</b>	<b>750</b>	<b>700</b>	<b>520</b>	<b>20</b>	<b>1 990</b>
<b>TOTAL EQUIPEMENTS SPORTIFS ET DE PLEIN AIR RECETTES</b>	<b>300</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>300</b>
<b>Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX dépenses récurrentes</b>	<b>549</b>	<b>516</b>	<b>516</b>	<b>516</b>	<b>2 097</b>
SANITAIRES AUTOMATIQUES	150	150	150	150	600
CTM - CTRE TECHN MUNICIPAL	50	50	300	1 500	1 900
PLU - DOC URBA PREVISIONNEL	20				20
CENTRE TECHNIQUE LITTORAL	20				20
RESTRUCTURATION BAT 10 RUE DES AUGUSTINS - FDS CONCOURS LTM	78				78
RESIDENCES DU PARC ET DE L'EGLISE - PLANGUENOUAL	630				630
CTM - CTRE TECHN MUNICIPAL - FDS CONCOURS LTM	50				50
<b>Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX dépenses particulières</b>	<b>240</b>	<b>200</b>	<b>450</b>	<b>1 650</b>	<b>2 540</b>
<b>Sous-total AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX recettes particulières</b>	<b>758</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>758</b>
<b>TOTAL AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX DÉPENSES</b>	<b>789</b>	<b>716</b>	<b>966</b>	<b>2 166</b>	<b>4 637</b>
<b>TOTAL AUTRES EQUIPEMENTS MUNICIPAUX RECETTES</b>	<b>758</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>758</b>

## LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2025-2028 (en K€)				Total
	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
<b>Sous-total ENVIRONNEMENT dépenses récurrentes</b>	40	40	40	40	160
SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE	500	500	350	350	1 700
SCHEMA DIRECTEUR CYCLABLE - FDS CONCOURS LTM	249				249
<b>Sous-total ENVIRONNEMENT dépenses particulières</b>	500	500	350	350	1 700
<b>Sous-total ENVIRONNEMENT recettes particulières</b>	249	-	-	-	249
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT DÉPENSES</b>	<b>540</b>	<b>540</b>	<b>390</b>	<b>390</b>	<b>1 860</b>
<b>TOTAL ENVIRONNEMENT RECETTES</b>	<b>249</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>249</b>
<b>Sous-total VOIRIE dépenses récurrentes</b>	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
AMENAGEMENT BOURG MESLIN	300	310			610
RESEAUX EAUX PLUVIALES	130	50	180		360
LAMBALLE 2025 - OPERATION 1 (2023-cheminement le long du Haras, 2024-square Mathurin Méheut + rue Papegault, 2025-rue du Jeu de Paume, 2026-rue Général de Gaulle - carrefour Saint Martin)	850	450			1 300
LAMBALLE 2025 - OPERATION 2 (2023-parking des Tanneurs partie ouest, 2024-rue et impasse du Bourg Hurel, 2025-rue de Bouin, 2026-secteur Pont Calmet)	300	250			550
VOIRIE 2024 - Maroué - rue Gaston de la Guérande	150				150
VOIRIE 2024 - Lamballe - giratoire La Champagne	150				150

## LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Libellé de l'opération	Programmation 2025-2028 (en K€)				Total
	Projet 2025	Projet 2026	Projet 2027	Projet 2028	
VOIRIE 2025 - Maroué - rue des Petites fontaines + centre bourg	20				20
VOIRIE 2025 - Planguenoual - abords de la RD 786	270				270
VOIRIE 2026 - St Aaron - abords RD768 en traversée de La Doberie	20	255			275
LAMBALLE 2025 - OPERATION 1	329				329
AMENAGEMENT BOURG DE MESLIN	40				40
VOIRIE 2026 - St Aaron - abords RD768 en traversée de La Doberie		63			63
VOIRIE 2025 - GIRATOIRE POINT DU JOUR	200				200
<b>Sous-total VOIRIE dépenses particulières</b>	<b>2 190</b>	<b>1 315</b>	<b>180</b>	<b>-</b>	<b>3 685</b>
<b>Sous-total VOIRIE recettes particulières</b>	<b>569</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>631</b>
<b>TOTAL VOIRIE DÉPENSES</b>	<b>3 190</b>	<b>2 315</b>	<b>1 180</b>	<b>1 000</b>	<b>7 685</b>
<b>TOTAL VOIRIE RECETTES</b>	<b>569</b>	<b>63</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>631</b>
<b>Sous-total RESEAUX dépenses récurrentes</b>	70	50	50	50	220
RESEAUX E.D.F. Planguenoual - effacement réseaux La Cotentin	155				155
<b>Sous-total RESEAUX dépenses particulières</b>	155	-	-	-	155
<b>TOTAL RESEAUX DÉPENSES</b>	<b>225</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>50</b>	<b>375</b>
<b>TOTAL RESEAUX RECETTES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

# LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Sous-total AMENAGEMENT LOTISS PUBLICS ET PRIVES dépenses récurrentes	250	250	250	250	1 000
Les Rives du Gouessant - Aménagement terrain		500			500
Lamballe - PUP La Déhanne	160				160
La Poterie - La Grande Prairie	190				190
La Poterie - Rachat EPF rue du Clos Berthault	227				227
Les Rives du Gouessant - Part° La Rance (5000€/logt)		200			200
Lamballe - PUP La Déhanne	247				247
HABITATIONS RUE PRETANNE MORIEUX		185			185
Sous-total AMENAGEMENT LOTISS PUBLICS ET PRIVES dépenses particulières	577	500	-	-	1 077
Sous-total AMENAGEMENT LOTISS PUBLICS ET PRIVES recettes particulières	247	385	-	-	632
<b>TOTAL AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES DÉPENSES</b>	<b>827</b>	<b>750</b>	<b>250</b>	<b>250</b>	<b>2 077</b>
<b>TOTAL AMENAGEMENT LOTISSEMENTS PUBLICS ET PRIVES RECETTES</b>	<b>247</b>	<b>385</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>632</b>
OPE NON VENTIL.	-	-	-	-	-
AMENDES DE POLICE	50	50	50	50	200
<b>TOTAL dépenses</b>	<b>8 442</b>	<b>8 557</b>	<b>6 692</b>	<b>5 612</b>	<b>29 303</b>
<b>TOTAL recettes</b>	<b>2 330</b>	<b>1 288</b>	<b>458</b>	<b>58</b>	<b>4 133</b>

## prospective financière : Les résultats

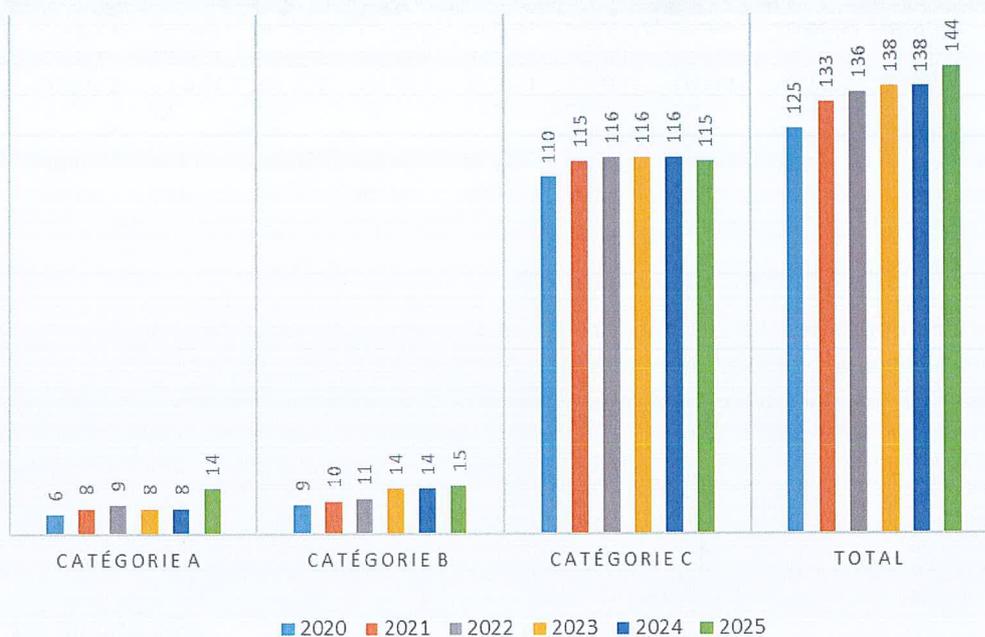
Indicateurs financiers	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encours de dette	23 876 750	23 924 477	21 676 966	22 850 883	23 632 748	23 671 311	21 720 563	22 440 635	23 252 107	23 715 611
Epargne brute	2 917 199	3 813 081	3 933 122	3 386 659	3 634 445	4 567 576	3 685 369	3 743 628	3 718 930	3 754 117
Epargne nette	832 306	1 573 308	1 685 611	1 524 576	1 416 310	2 106 068	1 216 996	1 305 495	1 192 088	1 159 719
Délai de désendettement (en années)	8,2	6,3	5,5	6,7	6,5	5,2	5,9	6,0	6,3	6,3
Evolution des recettes de fonctionnement		+ 4,5%	+ 0,5%	+ 4,4%	+ 7,7%	+ 6,0%	+ 1,4%	+ 2,2%	+ 2,4%	+ 2,4%
Evolution des dépenses de fonctionnement		- 1,0%	- 0,2%	+ 9,7%	+ 7,8%	+ 1,7%	+ 7,6%	+ 2,4%	+ 3,0%	+ 2,7%

- ✓ La prospective du budget principal est soutenable sur la période.
- ✓ Les dépenses de fonctionnement progressent de manière un peu plus forte que les recettes de fonctionnement. Pour autant la capacité d'autofinancement se maintiendrait à un niveau élevé.
- ✓ Il y a un objectif de maîtrise des dépenses de fonctionnement et principalement de la masse salariale pour les années à venir.
- ✓ La dotation commune nouvelle perçue à partir de 2024 contribue fortement à maintenir les recettes de fonctionnement à un niveau élevé, et à maintenir de bons ratios financiers.
- ✓ Le délai de désendettement s'allonge légèrement sur la période mais à un niveau acceptable.

## 7. Les effectifs et la masse salariale

### Effectifs ville strict : évolution par catégorie

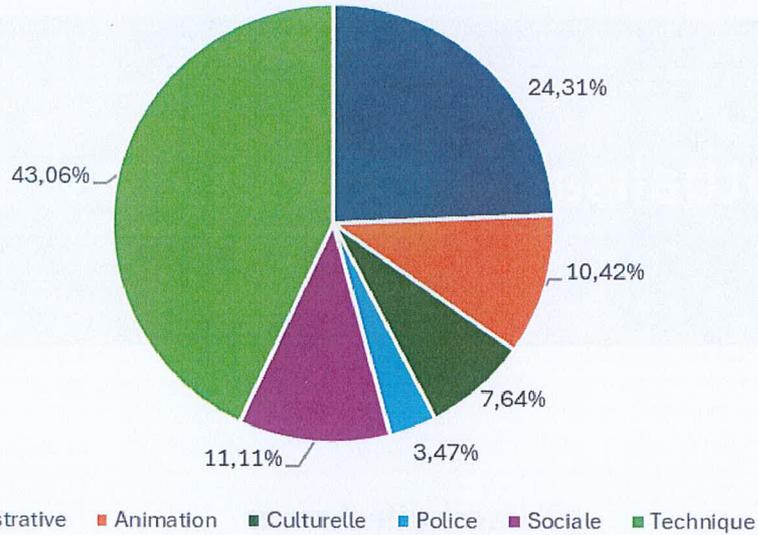
Nombre de postes permanents au tableau des effectifs



## Effectifs globaux

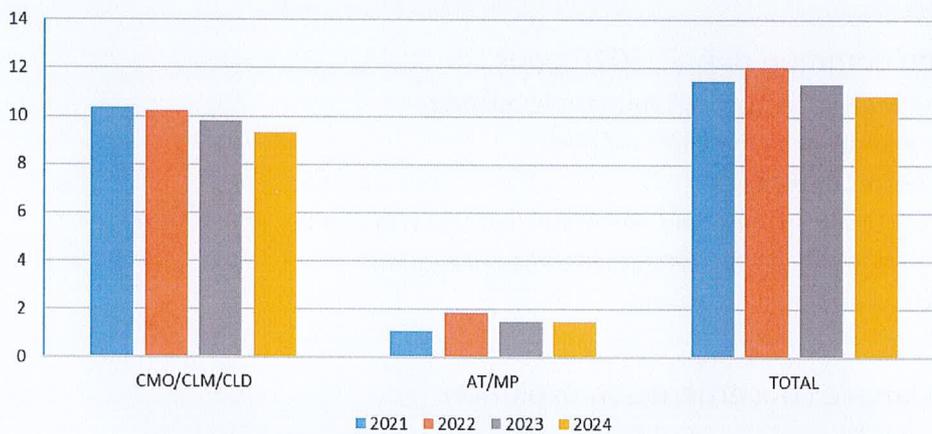
### Répartition des postes permanents par filière

(janvier 2025)



## Taux d'absentéisme (ville strict)

### Taux absentéisme



CMO : congé maladie ordinaire  
CLM : congé longue maladie  
CLD : congé longue durée  
AT/MP : accident travail/maladie professionnelle

	2021	2022	2023	2024
CMO/CLM/CLD	10,36	10,23	9,83	9,34
AT/MP	1,1	1,9	1,5	1,5
TOTAL	11,48	12,08	11,38	10,85

## 8. La mutualisation des services

### La mutualisation des services

- ✓ Une mise en commun depuis 2010 pour :
  - Une cohérence de l'action publique sur le territoire
  - Une plus grande attractivité des métiers :
    - Des postes mutualisés
    - Des mises à disposition de personnel (entretien des salles, animateurs...)
  - Un gain en expertise et une sécurisation des pratiques
  - Un service aux usagers de qualité
  
- ✓ Une étude lancée concernant son évolution

## La mutualisation des services

- ✓ Portage fait par Lamballe Terre & Mer
- ✓ La notion de donneur d'ordre est respectée entre les collectivités
- ✓ L'affectation des dépenses et des recettes est bien définie entre les 2 collectivités. Les dépenses et recettes communes aux deux structures sont portées par Lamballe Terre & Mer puis refacturées à Lamballe-Armor via les coefficients de mutualisation (ex : achat de logiciel)
- ✓ Les indicateurs sont évalués sur l'année civile (coefficients de mutualisation)
- ✓ Chaque collectivité prend en charge ses locaux et leur aménagement sans refacturation
- ✓ L'investissement (achat de matériel...) est pris en charge par Lamballe Terre & Mer. Le coût refacturé à Lamballe-Armor est calculé suivant les amortissements.

## La mutualisation des services

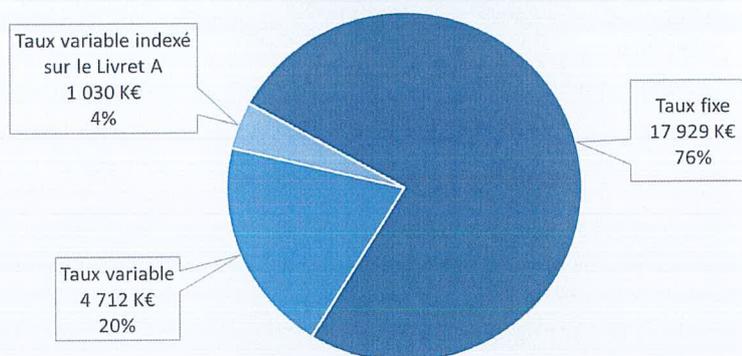
SERVICE	INDICATEURS D'ACTIVITE
Direction générale	Temps de travail
Communication	Temps de travail
Administration générale (logistique, assemblée, foncier, assurance 2017)	Temps de travail
Informatique	Nombre pondéré de postes informatiques
Finances	Prorata des dépenses consolidées
Ressources humaines	Nombre de bulletins de salaire et assimilés
Direction sport	Temps de travail
Direction des services techniques (aménagement, commande publique)	Temps de travail
Gestion du patrimoine (direction, garage, bâtiments, espaces verts, voirie)	Temps de travail

## 9. L'état de la dette au 31 décembre 2024

### L'encours de dette

- L'intégralité de la dette est portée par le budget principal, il n'y a plus de dette sur les budgets annexes.
- L'encours de dette est composé de 37 emprunts pour 23,7 M€ de capital restant à rembourser.
- La dette est très majoritairement composée de taux fixe (76 %).

Risque de taux : une dette majoritairement à taux fixe

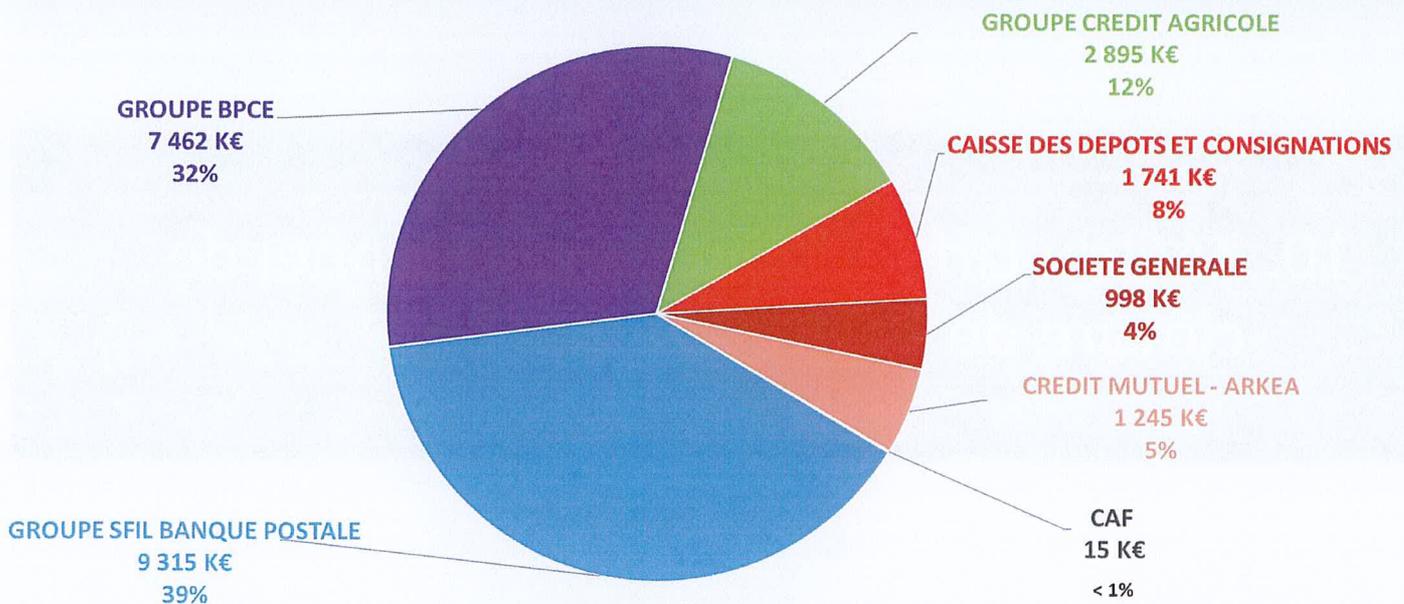


## La classification Gissler



- La dette est sécurisée : la totalité de l'encours est classé dans la catégorie 1A selon la charte de bonne conduite Gissler
- Il n'y a plus aucun emprunt structuré depuis 2022.

## L'encours par prêteurs : une dette diversifiée



## Profil de remboursement et extinction – 2025/2041



## 10. ZAC du Liffré : déficit prévisionnel de clôture de l'aménagement

## ZAC du Liffré : déficit prévisionnel de clôture de l'aménagement

Bilan prévisionnel - ZAC LIFFRE (en K€)	CA 2015	CA 2016	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA anticipé de clôture 2025/2026	Bilan prévisionnel global avec subv équilibre
Acquisitions des terrains à aménager		839	12			36	275	0				1 163
frais de notaires et maîtrise d'œuvre	117	- 1	23	5	2	4	4	2	2			160
Travaux d'aménagement et de viabilisation	7		379	108		24	770	502	46	2	260	2 097
autres frais (dt tranf de charges int)		3	21	20	8	8	4	8	16		-	88
entretien voirie	2											2
annonces et insertion	0											0
frais bancaires		5				1						6
intérêts des emprunts			19	20	12	2	4	3	21	0	-	82
ICNE		3	2	0	- 5	1	- 0	4	- 5		-	-
frais financiers divers					1							1
remb prêt relais					1 600			600	1 200		-	3 400
<b>Total des DEPENSES :</b>	<b>126</b>	<b>850</b>	<b>456</b>	<b>153</b>	<b>1 619</b>	<b>75</b>	<b>1 057</b>	<b>1 119</b>	<b>1 280</b>	<b>2</b>	<b>260</b>	<b>6 999</b>
vente des lots				1 083	229		-	443	1			1 755
participation logt sociaux LTM							90				105	195
participation logt Bailleurs sociaux											90	90
participation travaux giratoire (Tregordis)									166			166
participation du BG au BA									<b>1 350</b>			<b>1 350</b>
transfert de charges d'intérêts		3	21	20	8	3	4	8	16		-	83
nouveau prêt relais		1 600			600	1 200			-	-		3 400
<b>Total des RECETTES :</b>	<b>-</b>	<b>1 603</b>	<b>21</b>	<b>1 103</b>	<b>837</b>	<b>1 203</b>	<b>94</b>	<b>450</b>	<b>1 533</b>	<b>-</b>	<b>195</b>	<b>7 039</b>

En 2023, le budget principal a versé une subvention d'équilibre de 1 350 K€ correspondant au déficit prévisionnel de la ZAC

**Résultat au 31-12-NN :** - 126 754 - 435 950 - 782 1 128 - 964 - 669 253 - 2 - 65 40

résultat reporté - - 126 627 192 1 142 360 1 488 524 - 146 107 107

**résultat cumulé au 31-12-NN** - 126 627 192 1 142 360 1 488 524 - 146 107 105 42